

RETOUR SUR LES ACTIVITES EFA OISE :**LA REUNION TEMOIGNAGE DU 13/05/17.**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 22 personnes autour du témoignage de Christelle. Elle a commencé son récit en expliquant d'où était né le désir d'adoption de son couple, puis a retracé leur parcours pendant les entretiens avec le Conseil Départemental, suivis de ceux organisés par l'Organisme Agréé pour l'Adoption (OAA) qui a ensuite sélectionné leur dossier et avec lequel ils se sentaient en confiance. Quelques temps plus tard, leur dossier s'envolait en Chine. Leur fille est alors arrivée en 2012 âgée de 7ans et demi.

Puis, ils ont eu le désir d'agrandir la famille en étant accompagné par le même OAA. Cet organisme suivait le développement d'un petit garçon depuis quelques années. Aussi quand il est devenu adoptable, Christelle et son mari ont réfléchi à cet apparentement, grâce au personnel de l'OAA mais aussi des médecins, et sont devenus parents de leur fils, arrivé en 2015 à 4ans et demi.

Les candidats à l'adoption ont pu découvrir la partie administrative du parcours avec les dossiers à monter, les choix à faire à différents moments, les personnes ressources sur lesquelles s'appuyer... Les parents qui ont un second projet d'adoption ont également pu échanger sur la façon de le gérer avec l'aîné.

Chacun a aussi entendu une expérience vécue de rencontres avec les enfants (bien différentes entre les deux), les joies et les doutes lors des premiers moments partagés, la vie de famille et l'énergie qu'il faut parfois déployer en tant que parent vis à vis de certaines institutions ou professionnels pour que l'enfant s'épanouisse au mieux. Nous souhaitons en particulier de tout cœur que les besoins du charmant petit bonhomme qui est venu partager le goûter avec nous soient écoutés et qu'il puisse faire un chemin à son rythme à l'école.

Merci encore à Christelle pour son témoignage, et aux enfants et papa qui nous ont rejoints pour le pot pendant lequel tout le monde a pu discuter librement.

Claire, administratrice EFA 60

Le Petit Prince a dit...

EDITO

Bonjour à tous,

A travers ce numéro, nous vous partageons les différentes activités d'EFA60.

EFA étant une association familiale et adhérente à l'UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales), des activités sont en lien avec celles de l'UDAF et nous vous les partageons.

Puis, il y a les activités au niveau fédéral qui permettent de donner la dynamique au niveau départemental.

Enfin, il y a les activités au niveau départemental, qui cette année peuvent être enrichies quelque peu grâce à une subvention que nous avons pu obtenir auprès de la CAF de l'Oise.

En vous souhaitant une bonne lecture et espérant vous retrouver nombreux au pique nique cet été.

Fanny Vaillant, Présidente EFA60.

NOTRE AGENDA: DEUXIEME SEMESTRE 2017

♦ [Le 27 Août 2017](#) : Pique-nique à St Leu d'Esser



♦ [Le 22 Septembre 2017](#) : Café Adoption à Compiègne à 20H.

♦ [Le 19 Octobre 2017](#) : Conférence du Docteur Montleon.

♦ [Le 18 Novembre et 9 Décembre 2017](#) : Ateliers « Parents d'ados ».

CARNET ROSE, CARNET BLEU

Bienvenue Christopher, arrivé dans sa famille le 14 Mars 2017.

ACCUEIL POSTULANTS

Vous souhaitez **un premier contact avec l'association EFA Oise ou aborder des sujets spécifiques** ? L'équipe EFA Oise propose **des rendez-vous téléphoniques** ou **des rendez-vous individuels**.
Contactez-nous à : contact@efa60.org.

**A VOIR : COMMENT J'AI RENCONTRE MON PERE.**

Film de Maxime Motte avec François Xavier DEMAISON et Isabelle CARRE

Résumé :

Dans la famille d'Enguerrand, petit garçon adopté d'origine africaine, rien ne se fait comme ailleurs !

Son père, Eliot, assume si peu d'être un père adoptif qu'il bassine son fils à longueur de journée sur ses origines africaines. Pour sa mère, AVA, Eliot en fait trop : trop aimant, trop étouffant... Une nuit, Enguerrand croise le chemin d'un migrant, Kwabéna, à la peau noire comme la sienne. Pour lui, c'est sûr, il s'agit de son père biologique ! Il décide donc de l'héberger dans sa chambre, à la grande surprise de ses parents...

De péripéties en rebondissements, l'avenir pourrait bien souder la famille comme jamais.

COIN LECTURE

La revue Accueil est consultable en partie sur le site EFA : <http://www.adoptionefa.org/index.php/accueil>
Revue commandable en ligne auprès de la fédération EFA ou auprès de EFA Oise.
Il existe une nouvelle formule d'abonnement possible : le parrainage.

ACCUEIL N° 183,**JUIN 2017 – PERES ET ADOPTION**

Le prochain numéro d'Accueil s'intéressera aux pères concernés par l'adoption : les pères par adoption, en couple ou célibataires ; ceux qui aspirent à devenir père ; ceux qui se retrouvent dans ce rôle en devenant le compagnon d'un parent ayant adopté en solo... Et les adoptés qui deviennent père à leur tour.

Dans une société où le rôle et le regard posé sur lui évoluent, le père adoptif est-il différent des autres ? Comment s'implique-t-il dans le projet de construction familiale ? Comment s'élaborent les liens au sein de la famille ? L'adolescence vient-elle bousculer les rôles et les représentations ?

RETOUR SUR LES ACTIVITES EFA Oise :**L'assemblée générale de l'UDAF**

Le 26 Avril 2017, s'est tenue, l'Assemblée générale de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Oise (U. D. A. F.) au château d'Aramont, à Verberie. Pascal CABARET, membre d'EFA Oise et administrateur U. D. A. F., y a participé.

5051 familles adhérant à 63 associations familiales constituent l'U. D. A. F. de l'Oise.

Charly HEE, Président de l'U. D. A. F. a présenté le rapport moral et a fait ressortir les nouvelles actions pour la période 2016-2020 :

- PEDAGO JEUX : informer et sensibiliser les parents et les éducateurs d'enfants et ados au jeu vidéo.
- LIRE ET FAIRE LIRE : des bénévoles de plus de 50 ans qui offrent une partie de leur temps aux enfants pour stimuler le goût à la lecture.
- POINT CONSEIL BUDGET : l'objectif est d'améliorer la prévention, l'éducation et le conseil budgétaire auprès des publics qui ne relèvent pas forcément de l'action sociale classique.

Un verre de l'amitié a clôturé cette Assemblée Générale.

Pascal (Représentant à l'U. D. A. F.)

RETOUR SUR LES ACTIVITES EFA OISE :**Journée des Responsables Départementaux JRD du 20 mai 2017.**

La Journée des Responsables Départementaux, organisée par la fédération le 20/05/17, a traditionnellement commencé par la présentation du Conseil d'Administration fédéral et les nouveaux présidents départementaux : Fanny, notre présidente, a ainsi eu le plaisir de monter sur la tribune !

Cette journée est l'occasion de se tenir informés de l'actualité de l'adoption, que ce soit au niveau national avec des explications sur le fonctionnement du nouveau Conseil National de la Protection de l'Enfance, qu'au niveau de la fédération (livret édité pour les élections de 2017, préparation du colloque du 20/11/17 sur « Vers de nouvelles formes de parentalité »...)

Nous avons eu la présentation du livret « Ton histoire, tes origines et les réseaux sociaux » qui sera distribué gratuitement à toute personne intéressée lors de nos rencontres. Et également la présentation de la mission en Inde qui sera diffusée dans la prochaine revue Accueil.

Cette journée est aussi l'occasion d'échanger sur les pratiques des autres associations départementales, pour répondre au mieux aux besoins des adhérents. Nous avons ainsi un travail en groupe, qui permettra de fixer les objectifs de EFA à voter à la prochaine AG fédérale, en répondant à la question « Quel avenir envisagez-vous pour EFA » pour différents publics (candidats à l'adoption, famille adoptive, famille élargie, enfants délaissés, autres publics tels que adoptés, institutions...) Et pour vous, ce sera quoi ?

Claire, administratrice EFA60

RETOUR SUR LES ACTIVITES EFA OISE :**L'assemblée Générale de la Fédération Nationale EFA du 21 mai 2017.**

Convoqués en AG, une quarantaine de représentants des différentes associations départementales EFA se sont réunis au Siège de la Fédération EFA (221, rue de La Fayette à Paris). J'ai donc eu l'honneur de participer à cette assemblée au nom des adhérents d'EFA 60 et bénéficiait ainsi de 10 voix lors des votes (sur un total de 1250 voix). Par ailleurs, j'ai accepté d'être l'un des deux scrutateurs et ai comptabilisé les voix pour chaque vote.

L'AG se déroule ainsi en plusieurs parties conclues par des votes.

D'abord le rapport moral de l'année précédente (ici 2016) présenté par la présidente Nathalie Parent, qui a retracé les événements majeurs de l'année dont le projet de fusion AFA-GIPED, finalement reporté. Nathalie a aussi présenté le travail fait la veille lors de la Journée des Représentants Départementaux.

Puis 2 nouveaux administrateurs ont été élus après le départ de trois administrateurs.

Ensuite, le rapport d'activité a été présenté, en parallèle du rapport financier qui en est la traduction financière. Ce rapport d'activité sera bientôt disponible sur le site : <http://www.adoptionefa.org/> Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité moins quelques abstentions.

Le projet de budget 2017 a lui aussi été adopté, intégrant une augmentation de l'abonnement 2018 à la revue Accueil qui passera de 16 à 18€ soit 4.5€ par numéro, ce que les présents à l'AG ont considéré raisonnable étant donné la qualité de la revue. Cette augmentation compense seulement la baisse du nombre d'adhérents, qui est proportionnelle à la baisse du nombre d'adhérents.

En mon âme et conscience, j'ai approuvé les différentes décisions proposées.

L'AG est suivie d'un petit buffet constitué des préparations des bénévoles, avant que chacun ne rejoigne sa région, concluant ainsi une matinée parfois formelle tout en restant conviviale.

Frédéric, Vice-président EFA 60.

RETOUR SUR LES ACTIVITES EFA OISE:**Journée des représentants à la Commission d'Agrément et au Conseil de Famille du 26 mars 2017.**

EFA est affilié à l'U. D. A. F. (Union Départementale des Associations Familiales).

Des parents adoptifs, membres d'EFA, représentent l'U. D. A. F. au Conseil de Famille et à la Commission d'Agrément. Ils sont nommés par arrêté départemental à la préfecture.

EFA- national, organise des journées de formation pour les représentants des Conseils de Famille.

Le 26 mars 2017, la formation leur a permis de se pencher sur « **L'enjeu... de la place unique d'un individu... au sein d'un ordre généalogique...** » (cf : Catherine Labrusse-Riou « La filiation en mal d'institution »).

Intervention de LM SCHAFFAUSSEUR

La filiation nous structure en tant que personne. La filiation est légalement établie = La République dit qui est le Père et qui est la Mère.

Filiation et Education vont ensemble, mais pas toujours. Lorsque l'enfant devient pupille, c'est que personne n'a pu assumer l'autorité parentale, mais il a toujours sa filiation. L'autorité parentale est confiée à un tuteur. Le Conseil de Famille a la responsabilité de voir si l'intérêt de l'enfant est d'avoir une nouvelle filiation.

L'enfant peut avoir plusieurs filiations ensemble : dans l'Adoption simple :

La filiation première subsiste mais le nom de l'enfant peut être changé.

L'enfant peut avoir une filiation qui prend la suite de l'autre : dans l'Adoption plénière :

Une filiation exclusive prend la suite de l'autre, on ne gomme pas ce qui s'est passé avant, mais la filiation première est rompue.

L'enfant naît sans filiation, sous le secret :

L'enfant peut être reconnu jusqu'à ce qu'il soit adopté, ceux qui ont reconnu l'enfant devront donner leur consentement à l'adoption et ils restent les parents jusqu'au jugement d'adoption plénière.

Intervention de Madame Danielle HOUSSET

Madame Housset nous a entretenus sur la loi du 14 mars 2016 – Déclaration Judiciaire de Délaissement Parental. Il s'agit de démontrer à la justice que, malgré l'aide et les soutiens à la famille, les parents ne remplissent pas les conditions nécessaires à l'épanouissement de leur enfant.

Aux vues de ces constatations, le Conseil Départemental peut lancer la procédure de Déclaration Judiciaire de Délaissement Parental qui aboutit à ce que l'enfant devienne pupille. Dans ce cas, il peut être envisagé avec lui une autre suite pour son avenir : nouvelle filiation (par adoption), élaborer avec lui son projet de vie au travers des lieux d'accueil ASE, accueil durable en famille ASE ou famille bénévole (actuellement, aucun décret ne régit cet accueil, ni ne définit le rôle du tuteur).

Un bilan d'adoptabilité doit être fait dès que l'enfant est déclaré pupille. Peu de départements ont la possibilité de faire ce bilan. Dans l'Oise, nous avons une « cellule adoption » qui est en capacité de le réaliser ; deux adoptions ont eu lieu dans ce cadre.

Marie Paule (Commission d'Agrément pour l'UDAF) et Claude (Conseil de Famille pour l'UDAF)

La situation des pupilles de l'Etat au 31 décembre 2015

L'enquête sur la situation des pupilles de l'Etat au 31 décembre 2015 a été publiée le 19 mai 2017 par l'ONE. Au 31/12/2015, il y avait 2615 mineurs pupilles de l'Etat (2435 au 31/12/2014). Durant l'année, 716 enfants ont été adoptés (contre 773 en 2014), dont 473 nés sous secret.

Notons une augmentation du nombre d'enfants devenus pupilles de l'Etat à la suite d'une demande judiciaire d'abandon (1057 enfants contre 928 en 2014). Les enfants admis en qualité de pupille ont connu une durée moyenne de prise en charge à l'ASE de 3,5 ans. Pour les enfants qui ont bénéficié d'une déclaration judiciaire d'abandon, la durée moyenne de prise en charge à l'ASE s'élève à 5,6 ans.

Sur les 2615 enfants : 999 sont confiés en vue d'adoption et 1616 n'ont pas bénéficié de projet d'adoption. Sur les 1616 enfants, 774 ne bénéficient pas d'un projet d'adoption, en l'absence de familles candidates en mesure d'accueillir ces enfants avec leurs particularités (256 enfants présentent des problèmes de santé ou un handicap : 381 grands, 137 en fratrie).

Les enfants présentant une particularité représentent 44% des enfants pupilles d'Etat au 31/12/15. Parmi les 716 enfants adoptés en 2015, 142 enfants avaient un besoin spécifique (soit 19,8%). Au 31/12/2015, il y a 162017 agréments en cours de validité, 7838 couples ou personnes ont participé à une réunion d'information en 2015, 4862 ont déposé une demande, 3308 ont obtenu l'agrément.

Retrouvez l'intégralité du rapport sur le site de l'ONPE